

Le Fer Solidaire

Un journal régional au service des cheminots.

PRÉPARONS ENSEMBLE UNE BONNE ANNÉE 2004.

L'année 2003 restera dans l'histoire sociale une année marquée par une régression sociale d'une ampleur inégalée.

L'échec de l'action sur les retraites annonce d'autres reculs si le syndicalisme, dans son ensemble, ne se ressaisit pas !

Des organisations qui se disent syndicales (la CFDT, la CGC et la CFTC) ont signé un accord totalement inacceptable. Comment des cheminots peuvent ils encore adhérer à ces organisations qui n'ont plus rien de syndical ?

La responsabilité des autres organisations syndicales est évidemment moins importante... elle est pourtant évidente. La « tiédeur » des discours des grandes confédérations, le refus notamment le 13 mai d'appeler à la reconduction de la grève est une faute grave qui mérite que chacun s'interroge.

Actuellement, le gouvernement multiplie les attaques contre les salariés en faisant des cadeaux aux puissants, au patronat, à ceux qui ont déjà un pouvoir d'achat confortable. D'un côté, il encourage la montée du chômage et de l'autre il protège ses amis. Les contribuables vont payer

les conséquences des magouilles financières des grands patrons (amis de Chirac) aux Etats-Unis (affaire Exécutive Live) alors qu'en même temps, le pouvoir d'achat est bloqué.

Jusqu'où allons nous accepter sans réagir ???

A SUD-Rail, nous ne prétendons ni donner de leçon, ni être sans reproche. En 2004, notre ambition est de tenter d'inverser la tendance. Pour

cela, avec tous ceux qui, sur la région de Lyon viennent de rejoindre notre syndicat, notre seule ambition est de défendre les droits à la retraite, à l'emploi, à la grève, à un salaire décent, à une bonne protection sociale.

Vaste programme !!!

Plus nombreux seront les adhérents qui nous soutiendront, plus nous pourrons progresser ! Nous appelons tous ceux qui ont envie de changer les choses de venir en débattre avec nous.

C'est du terrain qu'il faut reconstruire un syndicalisme d'ACTION.

Bonnes fêtes de fin d'année aux cheminots et à leur famille !



Manifestation du 13 mai 2003 pour la défense des retraites.

Sommaire :

Page 2 et 3 :

Recomposition syndicale en cours sur la région de Lyon.

Page 4 :

- Conflits chez les mécanos
- C'est bien la rue qui gouverne....

Restructuration du FRET SNCF : Reculer pour mieux sauter !

Après le retrait du dossier de l'ordre du jour du CA le 22 octobre, la **Direction SNCF a enfin présenté officiellement au Conseil d'Administration du 19 novembre son plan de restructuration de l'activité FRET.**

Les grandes lignes de cette restructuration sont connues depuis des semaines :

- Dégagement de marges par une nouvelle politique tarifaire.
- Abandon des trafics jugés non rentables.
- Modification du mode de production par la concentration du trafic sur quelques grands axes.
- Accélération de la mise en place des zones locales.

Ce plan de restructuration repose essentiellement sur des logiques de rentabilité financière et la recherche de gains de productivité.

Plusieurs milliers d'emplois sont en jeu !

La Direction refuse pour l'instant de communiquer sur les conséquences sociales de ce plan mais il est évident que le coût sera lourd dans les EEX, à la Traction, au Matériel, au Commercial Fret, ...

Déjà des directions centrales, régionales, des agences commerciales sont menacées ... avant le début de la « grande lessive » annoncée pour le changement de service de l'été 2004...

On attend l'intervention de l'État !

Le gouvernement a donné l'assurance d'un apport de capital pour accompagner cette restructuration du Fret.

La Direction de l'entreprise en chiffre le montant à 2 ou 3 milliards d'euros correspondant à l'endettement du transporteur SNCF pour l'activité Fret.

D'autre part, cette « aide » permet-

trait aussi d'amortir l'augmentation annoncée du coût des péages dus à RFF.

Quelle sera la contribution de l'Etat après le passage en Commission Européenne ?

Sous quelle forme ? Quel montant en ces périodes de famine budgétaire ?

Rendez-vous au prochain Conseil d'Administration du 17 décembre.

L'avenir du Fret SNCF et les choix en terme de politique des transports concernent l'ensemble des citoyens.

L'inquiétude des chemins pour leur avenir et celui de l'entreprise est justifié.

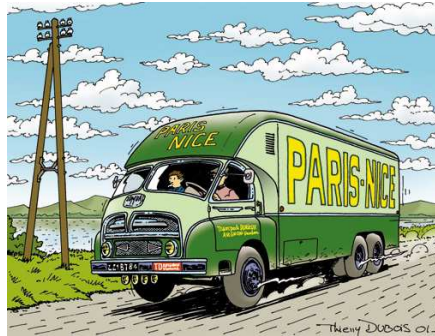
Mais c'est toute la société qui est concernée par les choix qui seront faits pour le transport Fret SNCF.

Nous pensons qu'il faut relancer le transport de marchandises par fer ; cela signifie des choix politiques et une orientation opposés au libéralisme tant en France qu'au niveau de l'Europe.

Pour Sud-Rail, cela passe par des mesures claires :

- La mise en place d'une véritable politique des transports basée sur la complémentarité entre les modes, prenant en compte les intérêts de la population, l'aménagement du territoire, les coûts sociaux et environnementaux (effet de serre, etc....)
- L'application des principes du service public aux transports de marchandises.
- Le renforcement des moyens humains et matériels pour offrir une service de qualité.
- La modernisation du réseau ferroviaire.

Le chemin de fer a des atouts incontestables du point de vue de la sécurité et du respect de l'environnement. Il faut que le fret SNCF se développe si nous ne voulons pas subir 2 fois plus de camions sur les routes dans les 10 ans.



L'avenir du Fret ferroviaire pour la Direction et le Gouvernement !

« Il faut que le fret SNCF se développe si nous ne voulons pas subir 2 fois plus de camions sur les routes dans les 10 ans. »

Consultation sur le plan régional de formation et d'apprentissage pour 2004

« Je demande à chacun de s'impliquer pour faire vivre cet accord, au service du développement de l'entreprise et de ses personnels ... »

Cette mention manuscrite de la main même du Président Gallois figure sur la 1^e page de « l'accord collectif sur la formation professionnelle » signé le 18 mars 2002 entre la SNCF et l'ensemble des organisations syndicales dont SUD-Rail...

Cette phrase est censée démontrer toute l'importance qu'accorde l'entreprise aux questions de formation ainsi que son souci d'amélioration du dialogue social.

Effectivement, la formation professionnelle est un sujet sérieux comme l'est le respect d'un accord signé... Malheureusement, pour nous, la Direction de l'entreprise ne voit pas les choses de la même façon !

Dès l'été 2002, la SNCF tentait de remettre en cause unilatéralement deux éléments de cet accord signé quelques mois auparavant : suppression d'une enveloppe budgétaire devant financer des formations de remise à niveau et remise en cause de l'engagement de recruter les jeunes issus de la formation en alternance.

Été 2003, nouveau coup de canif dans le contrat, « l'accord » ! au travers de STARTER qui acte le report de formations non jugées indispensables...

En présentant les orientations du plan de formation et d'apprentissage 2004 pour la région, le Directeur (M. Farandou) voulait écarter de ce plan tout ce qui concerne le Fret sous prétexte qu'on

ne pouvait rien prévoir ni envisager dans l'attente de l'avenir de cette activité !

SUD-Rail et l'ensemble des syndicats ont refusé.

SUD-Rail refuse l'éclatement de l'entreprise par activité et à plus forte raison « l'isolement » et la régression annoncée pour le Fret.

D'autre part, nous sommes toujours dans le cadre de cet accord collectif sur la formation signé le 18 mars 2002 qui prévoit que l'ensemble des actions de formation de l'entreprise forme un tout indissociable...

Dans l'unité, l'ensemble des organisations syndicales ont demandé le report

de la consultation dans l'attente du « plan » Fret.

M. Farandou ayant refusé ce report, toutes les O.S. ont quitté la séance !

La SNCF considère toujours la formation comme une variable d'ajustement « économique » au même titre que

l'emploi.... On en verra les conséquences lors de la présentation du bilan 2003 !

Pour ce qui est de l'avenir, la baisse programmée des embauches et l'incertitude sur le Fret ne présagent rien de bon.... Sans parler des conséquences qu'auront à la SNCF les dispositions (temps de formation en dehors du temps de travail, financement des CIF, contrats des formations en alternance) de l'accord inter-professionnel sur la formation signé en septembre 2003 entre le MEDEF et les 5 Confédérations Syndicales : CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC....

Personnellement, Je ne
crois pas au Père Noël...



Alors je lutte
avec SUD !